



# juin 2020

# la lettre d'information d' Anne Sander

Députée européenne  
Questeure au Parlement européen

**AVEC PLUS DE 6 MILLIONS DE CAS CONFIRMÉS DANS LE MONDE ET 360.000 DÉCÈS, LE CORONAVIRUS, DEVENU PANDÉMIE, N'ÉPARGNE QUE PEU DE PAYS. ALORS QUE L'ÉPICENTRE DE LA MALADIE SE DÉPLACE VERS L'AMÉRIQUE LATINE ET QUE LES PAYS EUROPÉENS DÉVELOPPENT LEUR STRATÉGIE DE DÉCONFINEMENT, DEUX RISQUES PÈSENT FORTEMENT SUR L'EUROPE.**

D'un côté, celui d'une seconde vague de contamination qui mettrait nos systèmes de santé une nouvelle fois sous haute tension. De l'autre, celui de **la plus grave crise économique et sociale** connue depuis la Seconde Guerre mondiale.

Pour faire face à l'urgence sanitaire, mais également pour anticiper les effets de la crise, les institutions européennes ont agi dans tous les domaines : **injection de plusieurs milliards d'euros dans l'économie pour soutenir les PME, l'agriculture, la santé, le chômage partiel ; prises en charge transfrontalières de patients**, notamment Alsaciens, par l'Allemagne, le Luxembourg et la Suisse ; **facilitation de la libre circulation des travailleurs** indispensables notamment au monde agricole ; **rapatriement de 250 000 citoyens européens** grâce au mécanisme de protection civile de l'UE ; **mise en place de "voies vertes"** pour assurer la continuité de la libre circulation des marchandises, permettant d'éviter des situations de pénuries dans l'UE, etc.

Pour compléter ces mesures, la Commission européenne a présenté, le 27 mai dernier, le plus grand plan de relance jamais lancé par l'UE.

**Doté d'un budget de 750 milliards d'euros**, ce plan baptisé « **Next Generation EU** », a pour objectif de soutenir l'investissement dans les domaines stratégiques, grâce à une combinaison de subventions et de prêts. Parlement européen et Commission européenne ont, ces deux derniers mois, agi dans la limite de leurs compétences. Aujourd'hui, **la balle est dans le camp des Etats membres** qui doivent s'accorder sur un certain nombre de dossiers afin, non seulement, d'assurer la relance de notre continent mais également la réussite du projet européen, et cela en y associant le Parlement européen. Qu'il s'agisse de trouver un accord sur l'ampleur de ce plan de relance, de construire un compromis pour le futur cadre budgétaire européen pour 2021-2027 ou encore de s'accorder sur la réouverture des frontières ; ce sont autant de défis à relever, alors que cette crise est loin d'avoir resserré les rangs entre les pays européens.

## sommaire

**mesures de soutien aux agriculteurs face à la crise**  
pages 2

**au Parlement européen**  
pages 3 - 4

**en commissions parlementaires**  
pages 5 - 6  
pour découvrir et comprendre les thématiques sur lesquelles je suis investie

**en plénière**  
page 7

**en circonscription**  
pages 8

mesures de soutien  
aux agriculteurs face  
à la crise

**DÈS LE 24 MARS, J'ADRESSAIS UN COURRIER AU COMMISSAIRE EUROPÉEN À L'AGRICULTURE, JANUSZ WOJCIECHOWSKI, EXIGEANT LA MISE EN PLACE D'UN PLAN D'URGENCE POUR ACCOMPAGNER LES AGRICULTEURS EUROPÉENS FACE À L'ÉPIDÉMIE DE CORONAVIRUS ET MAINTENIR L'APPROVISIONNEMENT ALIMENTAIRE DES CITOYENS À TRAVERS L'EUROPE.**

J'y demandais un plan d'urgence pour assurer la mise en place de la PAC sur le terrain et **une réponse face aux perturbations sur les marchés agricoles, combinant les outils traditionnels de gestion des marchés** et les mesures exceptionnelles. J'y proposais notamment de déclencher l'article 222 du règlement sur l'organisation commune de marché (OCM).

Celui-ci permet aux agriculteurs et à leurs organisations de s'organiser en « cartels de crise », afin de mettre en place de manière concertée une planification temporaire de la production, des retraits de produits du marché, de la distribution gratuite ou encore l'entreposage de produits communs.

En outre, concernant le secteur laitier et de l'élevage, j'invitais à mobiliser l'article 17 du même règlement pour aider au stockage privé et ainsi permettre de retirer suffisamment de produits du marché afin de stabiliser les prix, le temps de juguler la pandémie.

Du fait de la pression du Parlement européen et des 27 ministres de l'agriculture, la Commission a proposé un paquet de près de 85 millions d'euros - ce qui représente peu par rapport à un budget agricole annuel de 55 milliards d'euros, pour financer des mesures de stockage de la production dans le domaine laitier et de l'élevage et autoriser des mesures de flexibilité et de crises comme le retrait, la récolte en vert, le stockage et la distillation pour les secteurs végétaux comme les fruits et légumes et le vin. Bien que positif, ce paquet de mesures n'est pas exhaustif et certains secteurs ont été oubliés, comme le veau et la volaille. Pour la viticulture et les fruits et légumes, les mesures financières ainsi que les flexibilités réglementaires ne vont pas suffisamment loin.

En effet, ces mesures sont renvoyées aux programmes nationaux financés par la PAC, qui arrivent en fin de programmation, créant de surcroît des distorsions entre les pays.

“  
Nous proposons notamment un financement européen des mesures de crise et/ou un budget adéquat pour 2021 ainsi que l'adoption d'un acte délégué supplémentaire pour accorder de nouvelles flexibilités pour ces secteurs en grandes difficultés.

De plus, l'utilisation de ces fonds pour gérer la crise empêche leur investissement initialement prévu dans la modernisation des filières. Malheureusement, **le recours aux solutions nationales est devenu de plus en plus fréquent, signe latent d'une volonté apparente de renationaliser partiellement la PAC et, notamment la gestion des crises sur les marchés agricoles.**

Afin d'éviter un blocage au Parlement européen, j'ai, en tant que rapporteure sur les actes de gestion de crise, réitéré nos demandes en faveur de mesures plus ambitieuses à la Commission européenne via une série de courriers et en commission parlementaire le 26 mai dernier. Nous proposons notamment un financement européen des mesures de crise et/ou un budget adéquat pour 2021 ainsi que l'adoption d'un acte délégué supplémentaire pour accorder de nouvelles flexibilités pour ces secteurs en grandes difficultés. Face à l'absence de réponse de la part de la Commission européenne, la Commission Agriculture du Parlement européen a décidé de bloquer une partie des mesures pour créer un rapport de force avec le Commissaire Wojciechowski. Le combat continue et des négociations sont en cours, il est urgent pourtant de trouver des solutions pour soutenir le monde agricole et l'industrie agroalimentaire, garantes de notre souveraineté alimentaire.

L'EUROPE  
FACE AU  
Covid-19?



#Agriculture

au Parlement  
européen

## Centre de dépistage Covid-19

### PARLEMENT EUROPÉEN À STRASBOURG

En tant que Questeure, je représentais, le 11 mai dernier, le Président du Parlement européen à l'occasion du lancement du

centre de dépistage Covid-19 au Parlement Européen à Strasbourg. Cette initiative, née d'une collaboration avec la Préfecture du Bas-Rhin, l'Agence Régionale de Santé Grand Est et le SDIS du Bas-Rhin, permet de **réaliser plus de 2000 tests par jour, pour accompagner le déconfinement dans notre région**. Je salue la contribution de notre institution aux efforts pour faire face à la crise, **symbole de l'Europe concrète au service des citoyens**.



## Soutien aux personnes en situation de précarité touchées par la crise de Covid-19

### LE PARLEMENT EUROPÉEN S'ENGAGE

Pour le lancement de l'initiative « 500 repas solidaires » le 29 avril au Parlement européen, j'y accueillais les bénévoles de la Croix-Rouge française de Strasbourg. Ils sont venus prendre livraison de 500 repas, préparés dans les cuisines de notre institution et **distribués aux personnes en situation précaire de la région, principalement des jeunes et des familles monoparentales**. Cette opération constitue un acte de solidarité concrète envers les citoyens.



## Sauver le tourisme européen

### UN ENJEU ÉCONOMIQUE MAJEUR

Le 13 mai, j'ai voté en faveur de la **stratégie proposée par notre groupe politique, le Parti**

**Populaire européen, pour aider le secteur du tourisme en vue de sa reprise**. Représentant 10% du PIB de l'Union européenne, il constitue un secteur économique important en Europe, y compris en termes d'emplois. Nous devons aider les professionnels à redémarrer dans les meilleures conditions, notamment en garantissant la sécurité des voyageurs et leur libre circulation.



## Ouverture des frontières internes de l'UE

### UNE URGENCE VITALE POUR LES RÉGIONS FRONTALIÈRES

La crise de Covid-19 fait resurgir des frontières que nous tentons jour après jour d'effacer pour construire des espaces intégrés, dans lesquels les citoyens européens peuvent librement circuler, travailler, acheter, se soigner, étudier, séjourner, etc. **La fermeture des frontières, sans concertation, a été très mal vécue par les citoyens et a amené,**

**non seulement à un sentiment anti-européen, notamment auprès de ceux qui habitent dans les régions frontalières, mais également à des conséquences économiques dramatiques.**

À l'occasion de la journée de l'Europe, le 9 mai, avec mon collègue Pascal Arimont, membre de la commission de la Politique régionale, et d'autres collègues du

Parlement européen, nous avons adressé un courrier à la Présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, **appelant à rouvrir les frontières internes de l'UE.**

Nous lui demandons d'organiser un déconfinement coordonné, en étroite coopération entre les pays européens, les autorités régionales et locales.



## Aide européenne d'urgence

### POUR UN RENFORCEMENT DU BUDGET

En session plénière de mi-avril, j'ai voté POUR que l'ensemble des ressources budgétaires européennes non dépensées en 2020 soient dirigées vers l'aide d'urgence ; ce mécanisme qui vise à soutenir les États membres faisant face à des catastrophes exceptionnelles.

**Ce sont ainsi 3 milliards d'euros additionnels d'argent qui ont été débloqués pour le domaine de la santé,** notamment pour du matériel médical nouvellement créé.

## Soutien aux entreprises

### POUR PLUS DE FLEXIBILITÉ DANS LA GESTION DES FONDS

Après un premier plan de 37 milliards d'euros débloqués pour alimenter les Fonds structurels et d'investissement européens (FESI), il était nécessaire de **compléter ces moyens budgétaires par plus de flexibilité dans leur gestion.** C'est pourquoi, j'ai voté, le 17 avril en session plénière du Parlement européen, POUR la possibilité d'un cofinancement à 100%, un allègement des contraintes procédurales ou encore la mise à disposition de fonds du FEDER pour le soutien aux entreprises en difficulté.

## Aide aux plus démunis

### ASSURER LA PÉRENNITÉ DE L'AIDE ALIMENTAIRE

A l'occasion de la session plénière extraordinaire du Parlement du 16 avril, j'ai voté POUR le déclenchement de la procédure d'urgence pour adapter les règles du Fonds européen d'aide aux plus démunis en cette période de crise, **afin d'assurer avant tout la pérennité de l'aide alimentaire dans des conditions de sécurité sanitaire.**



En session plénière de mi-avril, j'ai voté POUR que l'ensemble des ressources budgétaires européennes non dépensées en 2020 soient dirigées vers l'aide d'urgence



en commissions  
parlementaires

## Avenir de la Politique Agricole Commune

### QUELLE RÉFORME POUR 2021-2027 ?

En tant que rapporteure pour le groupe PPE au Parlement européen, je participais le 18 mai dernier, à une réunion de négociation sur la révision de l'Organisation commune de marchés (OCM). Ce règlement qui fait partie de la réforme de la PAC 2021-2027 vise à définir les normes de gestion des marchés agricoles et de crise ainsi que les règles relatives aux organisations des producteurs ou encore règlementant la commercialisation des produits agricoles. De nombreux sujets ont été abordés pour soutenir le monde agricole : cahiers des charges pour les vins et produits agricoles sous signe de qualité, mesures exceptionnelles concernant les maladies animales et végétales, règles de reconnaissance des organisations de producteurs, etc. **La crise que nous traversons aujourd'hui doit alimenter nos décisions, notamment en termes de sécurité et autonomie alimentaires.**

## Intergroupe Vins au Parlement européen

### SOUTIEN AUX VITICULTEURS FACE À LA CRISE DE COVID-19

Après les conséquences dramatiques des sanctions américaines sur les produits européens, le secteur viticole est, une nouvelle fois, touché par la crise de Covid-19. Dans le cadre de la réunion de l'Intergroupe Vins, du 28 mai, avec mes collègues députés européens, **nous avons rappelé à la Commission**

européenne notre demande de soutien aux viticulteurs, et notamment la possibilité d'une distillation de crise, les aides pour la vendange en vert, le soutien au stockage privé ou encore l'assouplissement dans les actions de promotion.



## Reconnaissance européenne de semences produites en Ukraine

### RISQUE DE DÉSTABILISATION DU MARCHÉ EUROPÉEN ET FRANÇAIS

Dans le cadre de la commission de l'Agriculture, j'interpellais, le 25 mai, la Commission européenne suite à sa proposition d'ouvrir de nouvelles possibilités à certaines de nos entreprises européennes d'importer des

semences de céréales récoltées en Ukraine, en accordant une reconnaissance des conditions de production de ces semences. J'ai notamment pointé du doigt le fait que cette attribution de l'équivalence est basée sur un simple audit du système de certification des semences en Ukraine mais qu'elle ne prend pas compte des retombées économiques, commerciales et sociales qui pourraient en découler. Cette attribution risque de déstabiliser le marché des semences, notamment de maïs, au détriment des producteurs européens et surtout français. **Le risque économique de dumping social est important avec à la clé un risque de délocalisation de notre production de semences.**



## De la Ferme à la Fourchette

### NE PAS CRÉER DE NOUVELLES CONTRAINTES

Suite à la publication, par la Commission européenne, de la Stratégie de la «Ferme à la

Fourchette», le volet agricole du Green New Deal, je rappelais ma position à la Commission européenne, quant à l'opportunité du calendrier et à son contenu. Vu la situation traversée par les agriculteurs aujourd'hui et les difficultés spécifiques liées à la pandémie de Covid-19, **je souhaite que cette stratégie ne fasse pas peser de nouvelles contraintes**

sur nos producteurs, mais qu'elle soit l'occasion de proposer des solutions réalistes et réalisables ne mettant pas en péril nos filières et notre autonomie alimentaire.



## D'une Politique Agricole Commune à une autre

### ASSURER UNE TRANSITION JUSQU'À DEUX ANNÉES

Je me réjouis que les membres de la commission de l'Agriculture du Parlement européen aient voté, à l'unanimité, en faveur d'une transition d'un an, plus un an supplémentaire si nécessaire, avant la mise en œuvre de la nouvelle PAC 2021-2027.

Cette dernière permet aux agriculteurs, déjà touchés par la crise de Covid-19, d'appliquer les règles existantes, leur évitant une période d'instabilité, en l'absence d'accord budgétaire sur le cadre financier post 2020 et dans l'attente de la finalisation de la négociation de la nouvelle PAC. Je me réjouis tout particulièrement, qu'à cette occasion, mes amendements relatifs à la révision des outils de gestion des risques, d'épargne de précaution et du fonctionnement de la réserve de crise aient été adoptés. Nous attendons maintenant le soutien des États membres, dont celui de la France.

## Reprise des activités économiques en période de Covid-19

### ASSURER LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DES TRAVAILLEURS

Au cours d'un échange de vues avec les membres de la commission de l'Emploi et des Affaires sociales du Parlement européen, j'ai interpellé l'Agence Européenne pour la santé et la sécurité au travail (EU-OSHA) sur les conditions de santé et sécurité au travail dans le cadre de la reprise des activités économiques. J'insistais sur le fait qu'il est essentiel que l'Europe accompagne les PME dans leurs efforts pour protéger les salariés qui retournent sur leurs lieux de travail, notamment en leur permettant d'acquérir des équipements de protection et d'introduire des aménagements. Une attention toute particulière doit également être portée à la protection des travailleurs frontaliers.



en circonscription

## Classification et transport des déchets

### ENJEUX EUROPÉENS POUR UNE ENTREPRISE UNIQUE EN FRANCE

Avec Thibault Bazin, Député de Meurthe-et-Moselle, nous avons visité RESOLEST une entreprise unique en son genre en France qui recycle les fumées des déchets ménagers pour en extraire de la saumure, réutilisée ensuite dans l'industrie. **La législation européenne constitue de vrais enjeux pour cette industrie qui répond pourtant totalement au nouveau Green New Deal de l'UE**, visant à faire de l'Europe un continent climatiquement neutre, d'ici 2050. J'ai interpellé la Commission européenne sur la classification des déchets et leur transport transfrontalier pour trouver des réponses aux problématiques rencontrées par cette entreprise.



## Certification en langue étrangère

### NON À L'ANGLAIS OBLIGATOIRE

En pleine crise de Covid-19, ont été publiés le 3 avril, deux arrêtés et un décret instaurant, pour les rentrées 2020 et 2021, une certification en anglais obligatoire pour obtenir les diplômes de licence, de DUT et de BTS. **Face à cette aberration et méconnaissance de la réalité des territoires frontaliers français**

et de l'Alsace en particulier, nous avons, parlementaires alsaciens Les Républicains, à l'initiative de Patrick Hetzel, Député du Bas-Rhin, **adressé un courrier au Premier Ministre** demandant de procéder à une modification de l'arrêté afin que ce dernier intègre toutes les langues étrangères.



## Main d'œuvre dans nos secteurs agricoles

### RISQUE DE PÉNURIES EN FRANCE

Le contexte de pandémie de Covid-19 met en péril le fonctionnement de certaines productions, en particulier celles impliquant des travailleurs saisonniers. Interpellée sur les difficultés rencontrées par les agriculteurs européens et surtout français, j'ai adressé un courrier à Didier Guillaume, Ministre français de l'Agriculture pour l'alerter sur les risques encourus

par la pénurie de main d'œuvre dans nos secteurs agricoles, en particulier à l'approche des périodes de récoltes.

**Je lui demande de prendre rapidement des mesures pour que la libre circulation de ces travailleurs soit garantie pour assurer les récoltes et ainsi la pérennité de l'activité de nombreuses filières.**



en circonscription

# A vos côtés sur le terrain



**4 mars** - Rencontre avec l'Ifocap 75, l'institut de formation des acteurs du monde agricole et rural, autour d'échanges très intéressants sur la réforme de la PAC



**8 mai** - Rencontre avec mes collègues parlementaires Frederic Reiss, Thomas Gebhart et Christine Schneider à l'occasion des 75 ans de la fin de la guerre, à la Lauterbrücke à Scheiblenhardt, en présence des maires Edwin Diesel et Francis Joerger, pour la réouverture rapide des frontières



**2 mai** - Coordination entre parlementaires alsaciens Les Républicains



**18 avril** - Echange avec les viticulteurs alsaciens sur la crise de Covid-19, à l'initiative de Eric Straumann



**9 mai** - Facebook Live « Fête de l'Europe » avec Raphaël Schellenberger, Député du Haut-Rhin, en direct du Hartmannswillerkopf.



**19 mai** - Rencontre avec l'Association des journalistes de l'agriculture et de l'alimentation



**25 mai** - Webinar « PAC et développement rural : impact de la crise de Covid-19 et perspectives post 2020 » organisé par le Europe Direct Pyrénées et le Parlement européen en France

## ANNE SANDER DÉPUTÉE EUROPÉENNE - QUESTEURE AU PARLEMENT EUROPÉEN

Née en 1973, à Haguenau en Alsace, et Docteure en Économie diplômée de l'Université de Strasbourg, Anne Sander a été élue en mai 2019 pour un second mandat de Députée européenne. Membre titulaire de la Commission de l'Agriculture et du Développement rural et membre suppléante de la Commission de l'Emploi et des Affaires sociales, elle siège également au Bureau du Parlement européen, en sa qualité de Questeure. Vice-présidente de la fédération Les Républicains du Bas-Rhin, elle est affiliée au Parti Populaire Européen. Outre ses activités parlementaires, elle s'investit particulièrement sur les thématiques de la coopération transfrontalière, en créant en 2014 un groupe de travail au Parlement européen, et s'engage fortement en faveur du siège du Parlement européen à Strasbourg.



## ME CONTACTER

par courrier  
Parlement européen  
1, avenue du Président Robert Schuman - 67070 Strasbourg

✉ [anne.sander@ep.europa.eu](mailto:anne.sander@ep.europa.eu)

☎ +33 3 88 17 75 25

[www.annesander.eu](http://www.annesander.eu)

Anne Sander

@ASanderMEP